

PROJET PÉDAGOGIQUE ECOLE DES SPORTS

2025 / 2026

L'ÉCOLE DES SPORTS DE LANDÉDA S'ADRESSE AUX ENFANTS DE 4 À 7 ANS. ORGANISÉE PAR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET ENCADRÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPORTIF DIPLÔMÉ D'ÉTAT, MATTHIEU MANAIN, ELLE VISE À INITIER LES ENFANTS À LA PRATIQUE SPORTIVE DE MANIÈRE LUDIQUE ET ÉDUCATIVE, EN TRANSMETTANT LES VALEURS DU SPORT : EFFORT, RESPECT, COOPÉRATION, ETC.

PROPOSÉE LE MERCREDI, ELLE PERMET LA DÉCOUVERTE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS SANS OBJECTIF DE COMPÉTITION. ELLE SE POSITIONNE EN COMPLÉMENTARITÉ DES ASSOCIATIONS LOCALES, ET NON EN CONCURRENCE.

CETTE APPROCHE GLOBALE PERMET À CHAQUE ENFANT D'EXPLORER SES CAPACITÉS (MOTRICES, COGNITIVES, AFFECTIVES) ET DE S'ORIENTER VERS LE SPORT QUI LUI CORRESPOND, FAISANT DE L'ÉCOLE DES SPORTS UNE VÉRITABLE PASSERELLE VERS LE MILIEU ASSOCIATIF.

PRINCIPES ÉDUCATIFS DE L'ÉCOLE DES SPORTS :

- **COMPORTEMENT EXEMPLAIRE :** ADOPTER UNE ATTITUDE EN ACCORD AVEC LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (HYGIÈNE, TENUE, LANGAGE, POSTURE). ÊTRE UN MODÈLE POUR LES ENFANTS ET RESTER EN POSITION D'ADULTE RÉFÉRENT EN TOUTE CIRCONSTANCE.
- **COHÉRENCE ÉDUCATIVE :** ÊTRE À L'ÉCOUTE, RESPECTER LES DIFFÉRENCES DE CHACUN, FAIRE CONNAÎTRE ET APPLIQUER LES RÈGLES DE VIE ET LES VALEURS SPORTIVES.
- **TRAVAIL D'ÉQUIPE :** PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES PROJETS PÉDAGOGIQUES, AUX RÉUNIONS DE PRÉPARATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.
- **RÈGLEMENT INTÉRIEUR :** MIS EN PLACE POUR LES FAMILLES, LES ENFANTS ET LES ENCADRANTS AFIN DE RESPONSABILISER CHACUN.

L'OBJECTIF DE L'ÉCOLE DES SPORTS N'EST PAS L'INITIATION À UN SPORT PRÉCIS, MAIS LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES CAPACITÉS PHYSIQUES DES ENFANTS À TRAVERS UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS ADAPTÉES À LEUR ÂGE.

